

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL  
CONSEIL ACADEMIQUE PLENIER  
du 29 novembre 2023  
(visioconférence)**

Le Conseil académique de l'université des Antilles, dans sa séance du 29 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,

Vu les statuts de l'université des Antilles,

*a délibéré :*

**Objet : Dossier accréditation du diplôme IBODE**

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du Conseil académique de procéder au vote :

*il s'agit de la validation du dossier de demande d'accréditation du diplôme IBODE.*

<b>Résultat du vote</b>	Membres en exercice	<b>61</b>
	Nombre de membres présents ou représentés	33
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	<b>33</b>

**Avis : FAVORABLE**

**Le dossier de demande d'accréditation du diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire, conformément à l'annexe est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil académique.**

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Pointe-à-Pitre, le 30 novembre 2023

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

**Modalités de recours contre la présente délibération :**

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)





MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER  
LE DIPLOME D'ÉTAT D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE  
UNIVERSITÉ DES ANTILLES**

**TEXTES REGLEMENTAIRES**

- *Décret N°2022-732 du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur et à l'attribution du grade de master.*
- *Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur NOR : SSAH2210713A*
- *Code de l'éducation, Articles D. 612-34, D. 613-7, D. 636-68, D. 636-69-1 et D. 636-82 à D. 636-84*
- *Code de la santé publique, Articles L. 4061-1 et D. 4311-42 ;*
- *Décret modifié n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière ;*
- *Décret modifié n° 2008-824 du 21 août 2008 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique hospitalière ;*
- *Arrêté modifié du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ;*
- *Arrêté modifié du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur ;*
- *Arrêté 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;*
- *Arrêté du 10 juin 2021 portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation paramédicale et à l'agrément de leur directeur en application des articles R. 4383-2 et R. 4383-4 du code de la santé publique ;*
- *Avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 12 avril 2022 ;*
- *Avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 7 avril 2022 ;*
- *Avis du Haut Conseil des professions paramédicales en date du 14 avril 2022.*

Le Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur atteste de l'acquisition des compétences requises pour exercer le métier d'infirmier de bloc opératoire.

Les missions et activités de l'Infirmier de Bloc Opérateur Diplômé d'Etat (IBODE) sont définies dans le référentiel **d'activités** conformément à l'arrêté de formation.

Le Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur s'acquiert par la validation, en formation théorique et pratique et en milieu professionnel, des cinq blocs de **compétences** définis dans le référentiel de compétences conformément à l'arrêté de formation. Ce référentiel fixe pour chaque bloc la liste des compétences et les critères d'évaluation de chaque compétence.

Conformément aux articles D. 636-82 à D. 636-84 du code de l'éducation et à l'article D. 4311-42 du code de la santé publique, le Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur est délivré par les établissements d'enseignement supérieurs accrédités ou co-accrédités à cet effet.

Le Diplôme est enregistré au niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles.

Le référentiel de formation conformément à l'arrêté de formation précise les modalités d'acquisition et d'évaluation afférentes à chaque compétence. Il décrit les contenus et le nombre de crédits attribués à chaque unité d'enseignement ainsi que les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel. Une mutualisation de certains enseignements avec d'autres formations en santé peut être mise en place

### **ACCES A LA FORMATION**

La formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur est accessible, pour les candidats titulaires soit d'un Diplôme, certificat ou autre titre mentionné à l'article L. 4311-3 ou à l'article L. 4311-12 du code de la santé publique leur permettant d'exercer sans limitation la profession d'infirmier ou d'une autorisation d'exercice délivrée par le préfet de région en application de l'article L. 4311-4 du code de la santé publique, par les voies suivantes :

1. La formation initiale sous statut d'étudiant ou par apprentissage ;
2. La formation professionnelle continue ;
3. La validation, partielle ou totale, des acquis de l'expérience, dans les conditions fixées par l'arrêté du 24 février 2014 modifié susvisé.

La formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur est délivrée par une école autorisée par le président du Conseil Régional en application de l'article L. 4383-3 du code de la santé publique et répondant aux critères de qualité prévus aux articles L. 6316-1 et R. 6316-1 du code du travail.

### **ADMISSION EN FORMATION**

L'admission en formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur est subordonnée au processus de sélection des candidats défini à l'article 8 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire.

La sélection des candidats est organisée par les écoles autorisées pour dispenser cette formation conformément aux dispositions de l'article R. 4383-2 du code de la santé publique, sous le contrôle du directeur général de l'agence régionale de santé territorialement compétente.

Après accord du directeur général de l'Agence Régionale de Santé, les écoles doivent informer les candidats, au moment de leur inscription au processus de sélection, de la date d'affichage des résultats définitifs ainsi que du nombre de places offertes.

### **INSCRIPTION AU PROCESSUS DE SELECTION**

L'inscription des candidats au processus de sélection s'effectue par le dépôt du dossier d'admissibilité, défini à l'article 9 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire., directement auprès de l'école ou des écoles de formation de leur choix, et après accord de l'autorité militaire pour les candidats militaires.

### **INSCRIPTION SUR LA LISTE D'ADMISSION**

Sont admis dans la formation, dans la limite de la capacité d'accueil autorisée en application des dispositions de l'arrêté du 10 juin 2021 susvisé, les candidats ayant réussi les épreuves du processus de sélection défini à l'article 8 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif aux modalités de

délivrance du Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire., qui permet d'attester qu'ils possèdent les connaissances et aptitudes requises suffisantes pour suivre la formation.

Les écoles concernées s'engagent à garantir la qualité pédagogique de la formation délivrée sous le contrôle de l'agence régionale de santé ainsi que la sécurité de l'accueil en formation des apprenants selon la réglementation en vigueur.

#### **RESULTATS DU PROCESSUS DE SELECTION**

Par dérogation aux articles 8 à 12 de l'arrêté du 27 avril 2022 relatif aux modalités de délivrance du Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire. :

Peuvent être admis à suivre la formation, dans la limite de cinq pour cent de la capacité d'accueil de l'école :

- les titulaires du Diplôme d'Etat de sage-femme ;
- les étudiants ayant validé la troisième année du deuxième cycle des études médicales ;
- les titulaires d'un Diplôme d'Etat d'infirmier et d'un Diplôme reconnu au grade de master
- Les résultats du processus de sélection ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle il a été organisé

#### **CONVENTION**

Dans le cadre de l'intégration de la formation d'Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat dans le schéma licence, master, doctorat, les écoles de formation signent, avec une université disposant d'une composante santé et le conseil régional, une convention déterminant les modalités de participation à la formation des universités et les responsabilités des trois signataires.

Elle précise les compensations financières des différents postes de dépense, les ressources humaines et moyens matériels mobilisés et les réseaux de financements en lien avec l'ensemble des acteurs concernés.

## **I. UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE –STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION**

L'Université des Antilles est un *Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPCSCP)* issue de la transformation de l'Université des Antilles et de la Guyane (créée le 1<sup>er</sup> mars 1982) par la loi du 25 juin 2015.

Implantée sur deux territoires distincts : la Guadeloupe qui est une région-département, et la Martinique qui est une collectivité territoriale, elle accueille plus de 12000 étudiants.

L'Université des Antilles s'organise autour de services et composantes à compétences transversales, et deux pôles universitaires régionaux autonomes : le « Pôle Guadeloupe » et le « Pôle Martinique ».

Elle est constituée d'organes de gouvernance, de services centraux et de deux pôles autonomes.

Les services et composantes à compétences transversales exercent leurs activités sur les deux pôles de l'université, dont l'UFR SANTÉ.

L'UFR Santé, Composante Transversale, étend ses activités sur les trois régions de Guadeloupe, Guyane et Martinique. Concernant le Troisième Cycle, elle est Inter Régions Antilles-Guyane.

Le Doyen est le Pr Suzy DUFLO

En juin 2012, afin de répondre aux nouvelles exigences de l'universitarisation de la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'infirmier grade Licence, une convention a été signée entre l'UA et l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) des Antilles et la Collectivité Territoriale de la Martinique et du Conseil Régional de la Guadeloupe.

## **II. ECOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPERATOIRE - STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION**

Le premier agrément a été porté en 1978 par le Dr Raymond G'BAGUIDI chirurgien général au centre hospitalier du Lamentin.

La formation sera portée par l'UFR Santé – Faculté Hyacinthe BASTARAUD de l'Université des Antilles et l'Ecole d'Infirmiers de Bloc Opérateur du CHU de la Martinique

Elle assure l'encadrement et le suivi des formations en sciences infirmières concernées par l'universitarisation dans le cadre du processus LMD.

La responsabilité de ce Diplôme d'Etat sera confiée au Pr Stéphanie PUGET, PUPH en Neurochirurgie et à Madame Marie-Josée NONONE, infirmière diplômée d'Etat IBODE, titulaire du Diplôme d'Etat de cadre de santé, titulaire d'un master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) –pratiques et ingénierie de la formation (PIF) – parcours formation de formateurs et analyse de pratiques (FFAP), cadre supérieur de santé CHU Martinique en vue de la coordination de cet enseignement.

Cette double coordination aura pour mission, dans le respect de la réglementation, d'assurer la tenue des instances de gouvernance et surtout d'assurer la qualité de l'enseignement.

Les partenaires institutionnels sont :

- Les Centres Hospitaliers et Universitaire de Martinique, Guadeloupe et les Centre hospitaliers de Guyane
- Les Instituts de Formations en soins infirmiers (IFSI)

### **III. JUSTIFICATION DE LA DEMANDE ET PROJET PÉDAGOGIQUE**

L'Université des Antilles souhaite se doter d'une offre de formation du Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur Grade Master selon les termes du décret relatif aux modalités de délivrance du Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur et à l'attribution du grade master.

#### **Selon le cadre réglementaire :**

L'infirmier ou l'infirmière « donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre qui lui est dévolu ».

L'infirmier ou l'infirmière participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation de la santé et de formation ou d'encadrement. » (art. L. 4311-1 du Code de la santé publique [CSP]).

L'infirmier de bloc opératoire exerce son métier dans le respect des articles R. 4311-1 à R. 4311-15 et R. 4312-1 à R. 4312-49 du CSP.

L'infirmier ou l'infirmière titulaire du Diplôme d'Etat de bloc opératoire ou en cours de formation préparant à ce Diplôme, exerce en priorité les activités suivantes :

1. Gestion des risques liés à l'activité et à l'environnement opératoire ;
2. Elaboration et mise en œuvre d'une démarche de soins individualisée en bloc opératoire et secteurs associés ;
3. Organisation et coordination des soins infirmiers en salle d'intervention ;
4. Traçabilité des activités au bloc opératoire et en secteurs associés ;
5. Participation à l'élaboration, à l'application et au contrôle des procédures de désinfection et de stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables visant à la prévention des infections nosocomiales au bloc opératoire et en secteurs associés.

En per-opératoire, l'infirmier ou l'infirmière titulaire du Diplôme d'Etat de bloc opératoire ou l'infirmier ou l'infirmière en cours de formation préparant à ce Diplôme exerce les activités de circulant, d'instrumentiste et d'aide opératoire, en présence de l'opérateur.

Il est habilité à exercer dans tous les secteurs où sont pratiqués des actes invasifs à visée diagnostique, thérapeutique, ou diagnostic et thérapeutique dans les secteurs de stérilisation du matériel médico-chirurgical, et dans les services d'hygiène hospitalière. »

(Art. R. 4311-11 du CSP).

Par ailleurs, seul le professionnel titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opérateur ou d'une autorisation d'exercice de la profession d'Infirmier de Bloc Opérateur est habilité à accomplir les actes et activités suivants :

1. Dans les conditions fixées par un protocole préétabli, écrit, daté et signé par le ou les chirurgiens :
  - a. Sous réserve que le chirurgien puisse intervenir à tout moment :
    - l'installation chirurgicale du patient ;
    - la mise en place et la fixation des drains sus-aponévrotiques ;
    - la fermeture sous-cutanée et cutanée ;
  - b. Au cours d'une intervention chirurgicale, en présence du chirurgien, apporter une aide à l'exposition, à l'hémostase et à l'aspiration ;
2. Au cours d'une intervention chirurgicale, en présence et sur demande expresse du chirurgien, une fonction d'assistance pour des actes d'une particulière technicité déterminés par arrêté du ministre chargé de la santé (Art. R. 4311-11-1 du CSP).

## **DEFINITION DU METIER :**

L'infirmier ou l'infirmière de bloc opératoire est un professionnel spécialisé expert, qui participe aux soins des personnes bénéficiant d'interventions chirurgicales, d'endoscopies ou d'actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique.

Ses compétences sont mises en œuvre dans le cadre d'un exercice en équipe pluri professionnelle, en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale, ou en secteur associé tel que la stérilisation.

Il/elle prépare, organise et réalise des soins et des activités en lien avec le geste opératoire, en pré, per et post interventionnel. Dans son champ de compétences, il/elle met en œuvre toutes les mesures d'hygiène et de sécurité en tenant compte des risques inhérents à la spécificité des personnes soignées, à la nature des interventions, au travail en zone protégée, à l'utilisation de dispositifs médicaux spécifiques et à l'usage des nouvelles technologies.

## **IV. MODALITÉS DE GOUVERNANCE**

Dans le cadre de l'intégration de la formation d'infirmier de bloc opératoire du CHU Martinique, dans le schéma licence, master, doctorat, une convention entre l'école d'infirmiers de bloc opératoire, la collectivité territoriale de Martinique, l'université des Antilles détermine les modalités de participation à la formation de l'université et les responsabilités des 3 signataires.

## **V. SPÉCIFICITÉS DU PROJET PÉDAGOGIQUE**

### **ORIENTATION DE LA FORMATION**

- Former des infirmiers diplômés d'Etat à la polyvalence des soins infirmiers en secteur interventionnel quelle que soit la discipline chirurgicale et en secteur associé tel que la stérilisation et préparer au Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire dans les disciplines chirurgicales en bloc opératoire, en secteurs interventionnels, en unité de stérilisation, d'hygiène et de logistique.
- Promouvoir la recherche et développer la documentation en soins infirmiers en bloc opératoire.

### **CONCEPTION GENERALE DE LA FORMATION ET CHOIX PEDAGOGIQUES EN LIEN AVEC LE METIER IBODE**

La conception générale de la formation est fondée sur le principe de l'alternance et le développement de la pratique réflexive. Cette alternance se construit dans un partenariat entretenu avec le milieu professionnel lieu de production des savoirs.

### **VALEURS**

Les valeurs encadrant la formation d'Infirmier de Bloc Opératoire sont :

- le « Respect d'autrui »,
- le « respect de confraternité »
- le « respect des intervenants... »
- le « respect du secret professionnel »,
- la « bienveillance »

- la « conciliation dans la communication »

## **VI. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNÉE**

15 candidats pourront être accueillis chaque année, voire plus en fonction de l'évolution de la demande et des possibilités pédagogiques. (*cf... dossier d'autorisation annexe.*)

## **VII. MOYENS AFFECTÉS A LA FORMATION**

### **FINANCIERS**

L'ensemble des recettes liées aux frais d'inscription des étudiants est affecté aux financements des dépenses de fonctionnement du DE.

### **HUMAINS**

- Pr Stéphanie PUGET, UFR Santé de l'Université des Antilles.
- NONONE Marie-Josée, Infirmière diplômée d'Etat IBODE complété par la formation relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire. Titulaire du Diplôme d'Etat de cadre de santé. Titulaire d'un master Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) –pratiques et ingénierie de la formation (PIF) – parcours formation de formateurs et analyse de pratiques (FFAP),
- Madame Colette LOUIS-MARIE, Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire complété par la formation aux actes relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire - Diplôme d'état de cadre de santé.
- Madame MAUGEE Anne-Sophie, Diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire, complété par la formation aux actes relevant de la compétence exclusive des infirmiers de bloc opératoire - Diplôme d'état de cadre de santé.
- Une secrétaire affectée à l'école d'Infirmier de Bloc Opératoire dédie 50% de son temps à la gestion administrative de la formation et des jury concours et Diplômes.

Avec l'accord du Doyen de l'UFR, Pr Suzy DUFLO, les Chefs de Clinique participeront à l'enseignement, ainsi que des enseignants-chercheurs de différentes disciplines (en particulier santé publique, Chirurgie, éthique, ...)

### **LOCAUX**

Les étudiants bénéficient de salles de cours, de TP sur le site du CHUM et ont accès au centre de simulation du CHU de Martinique « CESISMA ».

## **VIII. NOM ET QUALITÉ DU RESPONSABLE DE FORMATION**

La formation est placée sous la responsabilité du Pr Stéphanie Puget conseiller scientifique de l'école d'IBODE et de Madame Rita RAUMEL cadre supérieur de santé coordonnatrice par INTERIM en l'absence du directeur des soins-coordonnateur général des Instituts de Formation en Santé.



## IX. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

### LISTE DES INTERVENANTS PAR UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

#### UE SCIENCES INFIRMIERES ET BLOC OPERATOIRE

NOM/PRENOM	QUALIFICATION	DISCIPLINE
AKRONG Patrick	Faisant fonction de Cadre supérieur de santé	UE sciences infirmières et bloc opératoire
CANO SANCHEZ Maria Consolacion	Infirmière en Pratique Avancée	UE sciences infirmières et bloc opératoire,
CAZALET Carine	Psychologue CHUM	UE sciences infirmières et bloc opératoire « PSYCHOLOGIE »
DELOR David	SOCIOLOGUE Universitaire	UE sciences infirmières et bloc opératoire ETHIQUE
MAUGEE Anne-Sophie	Cadre de Santé Formatrice	UE sciences infirmières et bloc opératoire,

#### UE SCIENCES MEDICO CHIRURGICALES

NOM/PRENOM	QUALIFICATION	DISCIPLINE
ANDRIANASOLO Miakajato	Praticien Hospitalier - CHUM	UE sciences médico-chirurgicales CH. VISCERALE
AOUN Tanous	Praticien Hospitalier Qualifié CHUM	UE sciences médico-chirurgicales CH. VASCULAIRE
BAYOUD Wafa	Praticien Hospitalier qualifié CHUM	UE sciences médico-chirurgicales STOMATO
BAZILE Jérémy	IDE Perfusioniste	UE sciences médico-chirurgicales
BIAO Thomas	Praticien Hospitalier CLINIQUE ST PAUL	UE sciences médico-chirurgicales CH. VISCERALE
BOKO Joël	Praticien Hospitalier CHMV - CHUM	UE sciences médico-chirurgicales ORL
BONNAFOUS Martin	Praticien Hospitalier CHUM	UE sciences médico-chirurgicales OPHTALMOLOGIE
BOYER Martin	Praticien Hospitalier CHUM	UE sciences médico-chirurgicales ANESTHESIE
BURAC Yolande	IBODE coordinatrice prélèvements et greffes d'organes	UE sciences médico-chirurgicales PRELEVEMENTS ET GREFFES D'ORGANES
BRUREAU Laurent	PUPH	UE sciences médico-chirurgicales

	CHUG	CHUG UROLOGIE
CANO SANCHEZ Mariola	Infirmière en pratique avancée Doctorante	UE sciences infirmières et bloc opératoire
CASTANET Enrick	Praticien Hospitalier qualifié CHUM	UE sciences médico-chirurgicales ORTHOPEDIE
CAZALET Carine	Psychologue	UE sciences infirmières et bloc opératoire
CELESTIN Christophe	Praticien Hospitalier qualifié CHUM	UE sciences médico-chirurgicales CH GYNECOLOGIQUE et obstetricale
VALENTINO Ruddy	Praticien Hospitalier CHUM	UE sciences médico-chirurgicales Coordination des greffes
CHEVALIER Ludivine	Praticien Hospitalier Qualifié CHUM	UE sciences médico-chirurgicales CH GYNECOLOGIQUE
COMPAORE Pascal	Praticien Hospitalier qualifié CHUM	UE sciences médico-chirurgicales NEUROCHIRURGIE,
DAVIDAS Tatiana	IBODE Bloc de la MFME	UE sciences médico-chirurgicales
DE SOUZA Nicole	Praticien Hospitalier CHUM	UE sciences médico-chirurgicales CH. VISCERALE
DIARRA Brahima	Praticien Hospitalier Clinique ST PAUL	UE sciences médico-chirurgicales CH. VISCERALE
DUNOYER Gaelle	Praticien Hospitalier qualifié CHUM	UE sciences médico-chirurgicales-PHARMACIE
DUPONT-LENGLIN Nathalie	Praticien Hospitalier	UE sciences médico-chirurgicales PEAU ET CICATRISATION
Endoscopie digestive	Praticien Hospitalier CHUM	UE sciences médico-chirurgicales
FLORCZAK Marion	Praticien Hospitalier CHUM	UE sciences médico-chirurgicales Chirurgie maxillo faciale
FRANCOIS Henri	CHIRURGIEN RETRAITE	UE sciences médico-chirurgicales CH. VISCERALE (historique de la chirurgie)
FRANCOIS-CORIDON Hélène	Praticien Hospitalier qualifié CHUM	UE sciences médico-chirurgicales CH PEDIATRIQUE
GOURTAUD Gilles	Praticien Hospitalier qualifié CHUG	UE sciences médico-chirurgicales CH UROLOGIQUE
GOVINDOORAZOO Axel	RADIOPHYSICIEN	UE sciences médico-chirurgicales RADIO PROTECTION Patient
IBODE	Infirmière de bloc opératoire	UE sciences médico-chirurgicales

INIMOD Gérôme	Personne Compétente en Radioprotection	UE sciences médico-chirurgicales RX PROTECTION personnel
KARA Norelyakin	Praticien Hospitalier qualifié CHUM	UE sciences médico-chirurgicales UROLOGIE
JAOUAHDOU Rafik	Praticien Hospitalier Qualifié CHUM	UE sciences médico-chirurgicales CH OSTEO ARTICULAIRE
KACK BILONG Aymard	Praticien Hospitalier Qualifié CHUM	UE sciences médico-chirurgicales CH THORACIQUE
KOUTEN Dalil	Praticien Hospitalier Qualifié CHUM	UE sciences médico-chirurgicales CH CARDIAQUE
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUE S	LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES spécialisés	UE sciences médico-chirurgicales (Produits d'hémostase)
LAILHEUGUE Aurore	Praticien Hospitalier qualifié CHUM	UE sciences médico-chirurgicales VISCERALE
LEBAILLY Frédéric	Praticien Hospitalier Qualifié Clinique ST PAUL	UE sciences médico-chirurgicales CH OSTEO ARTICULAIRE
LISE Sarah	Praticien Hospitalier Qualifié CHUM	UE sciences médico-chirurgicales GYNECOLOGIE
LOUIS-MARIE Colette	Cadre de Santé Formatrice	UE sciences Médico-chirurgicales
MAUGEE Anne Sophie	Cadre de Santé Formatrice	UE sciences Médico-chirurgicales
MEMIAZOLO Daniel	Praticien Hospitalier CHUM	UE sciences médico-chirurgicales NEUROCHIRURGIE
MONT LOUIS CALIXTE Judicaëlle	Praticien Hospitalier CHUM	UE sciences médico-chirurgicales GYNECOLOGIE
PERFUSIONISTES	IDE	UE sciences médico-chirurgicales
PROFESSIONNELS IBODE	IBODE référents de spécialités chirurgicales	UE sciences médico-chirurgicales
PUGET Stéphanie	PU-PH	UE sciences médico-chirurgicales NEUROCHIRURGIE

RIVEKINE Emmanuel	Praticien Hospitalier qualifié HPZQ CHUM	UE sciences médico-chirurgicales CH VISCERALE
ROQUES François	PU PH HPZQ CHUM	UE sciences médico-chirurgicales CARDIOLOGIE
ROSE DITE MODESTINE Johan	Praticien Hospitalier CHUM	UE sciences médico-chirurgicales UROLOGIE
SOMMIER Jacques	Praticien Hospitalier qualifié HPZQ CHUM	UE sciences médico-chirurgicales CH INFANTILE
STRATAN Lucian	Praticien Hospitalier CHUM	UE sciences médico-chirurgicales CHIRURGIE OSTEO ARTICULAIRE
TOLG Cécilia	Praticien Hospitalier qualifié MFMFE PZQ	UE sciences médico-chirurgicales CH. INFANTILE

### UE TECHNIQUES COMPLEXES D'ASSISTANCE CHIRURGICALE

NOM/PRENOM	QUALIFICATION	DISCIPLINE
CADRES ENSEIGNANTS Anne-Sophie MAUGEE /Colette LOUIS MARIE	Cadre de Santé Formatrice	UE techniques complexes d'assistance chirurgicale, POSTURES CHIRURGICALES- REGLEMENTATION
COMPAORE Pascal	Praticien Hospitalier qualifié CHUM	UE techniques complexes d'assistance chirurgicale
CUTTONE Fabio	Praticien Hospitalier CHUM	UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale
DUNOYER Gaëlle	Praticien Hospitalier qualifié CHUM	UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale
FRANCOIS- CORIDON Hélène	Praticien Hospitalier qualifié CHUM	UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale
JAOUAHDOU Rafick	Praticien Hospitalier Qualifié CHUM	UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale
LISE Sarah	Praticien Hospitalier Qualifié CHUM	UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale
MASTACANEANU Mihaela	Praticien Hospitalier Qualifié CHUM	UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale
MEMIAZOLO Daniel	Praticien Hospitalier CHUM	UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale
PROFESSIONNELS IBODE	IBODE référents de spécialités	UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale

PUGET Stéphanie	PU-PH	UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale
ROCHER Christophe	Gypso thérapeute	UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale

**UE COORDINATION DES ACTIVITES DE SOINS LIES AUX PROCESSUS PERIOPERATOIRE**

NOM/PRENOM	QUALIFICATION	DISCIPLINE
ABRAMOVICCI Valérie	Responsable de la formation continue	Coordination des activités liés aux processus péri-opératoire pré,per,post opératoire
Praticien en anesthésie	Praticien Hospitalier qualifié CHUM	UE Coordination des activités liées aux processus péri –opératoire, pré , per, post op
CAZALET Carine	Psychologue CHUM	UE coordination des activités liées aux processus opératoires « PSYCHOLOGIE »
COORD DE SOINS	Directeurs Coordinatrice des soins	UE Coordination des activités liées aux processus péri –opératoire, pré , per, post op
DA SILVA Manuel (ou son Représentant)	Directeur Adjoint Clinique ST-PAUL	UE Coordination des activités liées aux processus péri –opératoire, pré , per, post op
ELISABETH Sandra	Kinésithérapeute Cadre de santé formateur Master 2 MEEF-PIF-FFA	UE Coordination des activités liées aux processus péri –opératoire, pré, per, post op
INFORMATIQUE	--	UE Coordination des activités liées aux processus péri –opératoire, pré , per, post op Informatique
LARGEN Thierry	DIRECTEUR d'ETABLISSEMENT	UE Coordination des activités liées aux processus péri –opératoire, pré , per, post op
LOUIS MARIE Colette	Cadre de Santé Formatrice	Cadre de Santé Formatrice
LOUISIN Myriam	Technicienne de laboratoire	UE Prévention et gestion des risques « HYGIENE HOSPITALIERE »
MAUGEE Anne sophie	Cadre de Santé Formatrice	UE Coordination des activités liées aux processus péri –opératoire, pré, per, post op ,
MEDECINE DU TRAVAIL	Praticien hospitalier - CHUM	UE Coordination des activités liées aux processus péri –opératoire, pré , per, post op
PALLUD Marie-vincent	FF Cadre supérieur de pôle	UE Coordination des activités liées aux processus péri –opératoire, pré , per, post op

**UE PREVENTION ET GESTION DES RISQUES**

NOM/PRENOM	QUALIFICATION	DISCIPLINE
BOUCHOT Michael	Radiophysicien	UE Prévention et gestion des risques

DONDON CEBAREC Ivane	Technicienne Supérieur Bio médical CHUM	UE Prévention et gestion des risques
DUNOYER Gaelle	Praticien Hospitalier qualifié CHUM	UE Prévention et gestion des risques
Equipe gestionnaire des risques	Gestionnaire des risques HPZQ	UE Prévention et gestion des risques
FRANCOIS SAINT CYR Marc	Directeur Laboratoire Antillais de Métrologie	UE prévention et gestion des risques STERILISATION
FRANCOIS SAINT CYR Marc	Agent Antilles Guyane Laboratoire STORZ	UE Prévention et gestion des risques TECHNOLOGIE
GOVINDOORAZOO Axel	Radio physicien CHUM	UE Prévention et gestion des risques
INIMOD Gérôme	Manipulateur radio Formateur en radio protection du personnel PCR	UE Prévention et gestion des risques
IVANES Gladys	Pharmacien	UE Prévention et gestion des risques Stérilisation
JACQUES GUSTAVE Emmanuelle	PHARMACIEN PH CHUM	UE Prévention et gestion des risques HYGIENE
JAUNY Corentin	Technicien hospitalier	UE Prévention et gestion des risques HYGIENE
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUE S	LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES spécialisés	UE Prévention et gestion des risques
LANOIR Monique	Cadre supérieur de santé Hygiéniste CHMV CHUM	UE Prévention et gestion des risques HYGIENE
LOUIS MARIE Colette	Cadre de Santé Formatrice	UE prévention et gestion des risques,
LOUISIN Myriam	Technicienne de laboratoire	UE Prévention et gestion des risques « HYGIENE HOSPITALIERE »
MAUGEE Anne-sophie	Cadre de Santé Formatrice	UE prévention et gestion des risques,
PLAVONIL Rodrigue	Technicien hospitalier CHUM	UE Prévention et gestion des risques HYGIENE
POISSONET Hélène	Praticien Hospitalier PHARMACIEN PH CHUM	UE Prévention et gestion des risques STERILISATION
RISAL Aurélie	Praticien Hospitalier PHARMACIEN	UE Prévention et gestion des risques
SANCHEZ Karine	Praticien Hospitalier HPZQ CHUM	UE Prévention et gestion des risques HYGIENE HOSPITALIERE

TOM Carine	Ingénieur Qualité CHMV CHUM	UE Prévention et gestion des risques
URSULIN Marc Michel	Ingénieur hospitalier BIOMEDICAL CHUM	UE Prévention et gestion des risques
VENTADOUR René	Ingénieur Chef Bio médical HPZQ CHUM	UE Prévention et gestion des risques TECHNOLOGIE

### UE FORMATION TUTORAT DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

NOM/PRENOM	QUALIFICATION	DISCIPLINE
IBODE	Référents de spécialité	UE formation –tutorat et développement des compétences,
LOUIS-MARIE Colette	Cadre de Santé Formatrice	UE formation –tutorat et développement des compétences,
MAUGEE Anne- sophie	Cadre de Santé Formatrice	UE formation –tutorat et développement des compétences,
NONONE Marie-josée	Cadre supérieur de santé	UE formation –tutorat et développement des compétences,

### UE RECHERCHE

NOM/PRENOM	QUALIFICATION	DISCIPLINE
CAMPANA Valentine	Praticien Hospitalier - CHUM	UE Recherche
CANO SANCHEZ Maria	Infirmière en Pratique Avancée doctorante CHUM	UE Recherche
CONTARE Cedric	Praticien Hospitalier - CHUM	UE Recherche
DRAME Moustapha	PU PH CHUM	UE Recherche
JOACHIM CONTARE Clarisse	Praticien Hospitalier - CHUM	UE Recherche
MAUGEE Anne- Sophie	Cadre de Santé Formatrice	UE Recherche
SALOMON Catherine	Praticien Hospitalier - CHUM	UE Recherche
SYLVESTRE Emmanuelle	Praticien Hospitalier - CHUM	UE Recherche
MINCHACA PERROCHAUD Céline	Cadre de santé paramédical coordonnateur de la recherche sciences de la santé	UE Recherche
VALENTINO Ruddy	Praticien Hospitalier - CHUM	UE Recherche

**UE LANGUE VIVANTE**

<b>NOM/PRENOM</b>	<b>QUALIFICATION</b>	<b>DISCIPLINE</b>
MYSTILLE Heather	Professeur d'anglais	UE Anglais
ENGLISH WORD MEDICAL WORD	PLATEFORME DISTANCIEL	UE Anglais
LOUIS-MARIE Colette	Cadre de santé formatrice	UE Anglais

**UE MEMOIRE**

<b>NOM/PRENOM</b>	<b>QUALIFICATION</b>	<b>DISCIPLINE</b>
CANO SANCHEZ Maria	Infirmière en pratiques avancées	UE mémoire
DRAME Moustapha	PUPH CHUM	UE mémoire
		UE mémoire
MAUGEE Anne- Sophie	Cadre de Santé Formatrice	UE mémoire
AKRONG Patrick	Cadre de santé faisant fonction de cadre supérieur de santé	UE mémoire
DELOR David	SOCIOLOGUE Universitaire	UE mémoire
MINCHACA Céline	Cadre de santé paramédical coordonnateur de la recherche sciences de la santé	UE mémoire

**UE ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

<b>NOM/PRENOM</b>	<b>QUALIFICATION</b>	<b>DISCIPLINE</b>
AKRONG Patrick	FF cadre supérieur de santé	UE analyses de pratiques professionnelles
IBODE	IBODE référent de spécialité	UE analyses de pratiques professionnelles
LOUIS MARIE Colette	Cadre de santé formatrice	UE analyses de pratiques professionnelles
MAUGEE Anne sophie	Cadre de santé formatrice	UE analyses de pratiques professionnelles
NONONE Marie-josée	Cadre de santé formatrice	UE analyses de pratiques professionnelles
Dr VALENTINO Ruddy	Praticien hospitalier	UE analyses de pratiques professionnelles

**UE OPTIONNELLE**



NOM/PRENOM	QUALIFICATION	DISCIPLINE
IBODE	IBODE référent de spécialité	UE Optionnelle
LOUIS MARIE Colette	Cadre de santé formatrice	UE Optionnelle
MAUGEE Anne-sophie	Cadre de santé formatrice	UE Optionnelle
NONONE Marie-josée	Cadre supérieur de santé	UE Optionnelle
PUGET Stéphanie	PU PH CHUM	UE Optionnelle

## X. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements magistraux et enseignements dirigés ont lieux dans les locaux du CHUM ;  
 Les enseignements en distanciel se déroulent via la plateforme TEAMS notamment pour les enseignements dispensés par les enseignants CHU de Guadeloupe.

Les enseignements en simulation se déroulent dans les locaux de l'école et dans les locaux du CESISMA (Centre d'Enseignement et de Simulation en Santé de la Martinique)

La formation est organisée en quatre semestres validés par l'obtention de 120 crédits européens, conformément au référentiel de formation prévu à l'annexe III de l'arrêté de formation.

Elle comprend des enseignements théoriques et pratiques organisés en école ou à distance et une formation réalisée en milieu professionnel.

La formation en milieu professionnel comprend 1 645 heures correspondant à un total de 47 semaines de 35 heures.

La formation théorique et pratique est répartie en douze unités d'enseignements et un suivi pédagogique individualisé des apprenants, dont le contenu, le nombre de crédits européens attribués et les modalités de validation sont décrits dans le référentiel de formation en annexe III de l'arrêté de formation.

L'organisation de la formation et du suivi pédagogique des étudiants est définie conjointement par l'école et l'université après avis du conseil de l'unité de formation et de recherche ou des instances de l'école.

L'enseignement théorique peut être réalisé à distance, dans la limite de 50 % de la durée totale de la formation théorique. Il est réalisé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés ou de travaux pratiques en petits groupes permettant l'apprentissage progressif des gestes et techniques nécessaires à l'acquisition des compétences.

Les outils de simulation en santé sont utilisés pour favoriser les apprentissages pratiques et gestuels. L'inter professionnalité est recherchée.

### LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La formation en milieu professionnel comprend 47 semaines de stage à réaliser en milieu professionnel. Une proposition d'organisation des stages avec la répartition des crédits européens est décrite dans le référentiel de formation en annexe III. Les disciplines obligatoires

définies dans ce référentiel sont respectées. Six semaines minimums permettent à l'étudiant de réaliser des missions d'assistant chirurgical.

Les périodes en milieu professionnel peuvent se réaliser :

- en établissement de santé public ou privé,
- ou auprès de chirurgiens libéraux.

Pour les étudiants dont la formation est financée par leur employeur, hormis les alternants, un maximum de vingt-trois semaines de la période en milieu professionnel peut être réalisé chez cet employeur à condition de ne pas revenir dans le secteur interventionnel dans lequel ils travaillaient antérieurement et dans le respect des disciplines obligatoires mentionnées au précédent alinéa et de la présence d'au moins un encadrant infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat.

Les terrains de stage sont agréés par le directeur de l'école en concertation avec l'université. L'agrément précise l'engagement de la structure à mettre à disposition les ressources nécessaires à un apprentissage de qualité, en énonçant notamment la présence de professionnels infirmiers de bloc opératoire diplômé d'Etat, les activités proposées en lien avec les compétences à valider, le dispositif d'évaluation prévu et le nombre de stagiaires autorisés simultanément pour chaque terrain de stage.

Une convention de stage est signée entre l'apprenant, le directeur de l'école et la structure d'accueil en milieu professionnel ou, le cas échéant, le chirurgien ou la société d'exercice libéral de chirurgiens.

Le responsable de la structure d'accueil ou le maître de stage ou le cas échéant le maître d'apprentissage lorsque le stage est effectué par un apprenti chez son employeur, désigne un tuteur de stage infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat ou chirurgien pour les actes et activités en lien avec la compétence 3 qui assure l'encadrement du stagiaire

## **PARTICIPATION AUX ENSEIGNEMENTS**

La participation de l'étudiant aux enseignements et aux stages est obligatoire durant toute la formation.

Tout congé pour une raison de maladie, de maternité ou pour enfant malade doit être justifié par un certificat médical.

Les dispositions du code du travail relatives à la durée minimale des congés maternité doivent être respectées.

Une franchise maximale de cinq pour cent de la durée totale de la formation peut être accordée, pendant laquelle ils sont dispensés des cours, des travaux dirigés, des travaux de groupe, des séances d'apprentissages pratiques et gestuels et des stages.

L'étudiant ou alternant devra toutefois présenter les épreuves de validation des blocs de compétences. Au-delà de la franchise maximale de cinq pour cent, les stages non effectués doivent faire l'objet d'un rattrapage dans le même type de stage et dans la mesure du possible au sein du même lieu.

Cette disposition s'applique à l'ensemble des étudiants et alternants, quelles que soient les modalités de suivi de la formation

## **MEMOIRE**

Au cours du quatrième semestre, les étudiants soutiennent un mémoire sous la responsabilité d'un directeur de mémoire, désigné par le référent universitaire de l'unité d'enseignement «

recherche » en concertation avec le directeur de l'école, sur proposition de l'équipe pédagogique.

Le sujet du mémoire est validé par le référent universitaire de l'unité d'enseignement « recherche ». Le mémoire est un mémoire bibliographique fondé sur une analyse critique de la littérature.

### **CONGES ANNUELS ET REPRISE D'ACTIVITE CHEZ L'EMPLOYEUR**

Les étudiants ont droit à des congés annuels.

Les agents publics et les salariés d'établissements privés reprennent temporairement leur activité chez leur employeur pour la période excédant les congés habituellement octroyés chez ce dernier.

Le stage complémentaire est programmé durant la période estivale universitaire, par l'équipe pédagogique. Dans ce cas, il se substitue pour tout ou partie à la reprise temporaire de l'activité. Un avenant à la convention est signé entre l'école et l'employeur.

## A. SCHEMA DE L'ALTERNANCE

ECOLE D'INFIRMIERS DE BLOC OPERATOIRE CHU de Martinique CS 90632 - 97261 FORT-DE-FRANCE CEDEX SCHEMA DE L'ALTERNANCE septembre 2023-juin 2025											
	S1		S2		retour à l'employeur		S3		S4		TOTAL ECTS
1	11-sept		5-fev	CAC			09-sept		3-fev		
2	18-sept		12-fev				16-sept		10-fev		
3	25-sept		19-fev				23-sept		17-fev		
4	02-oct		26-fev				30-sept		24-fev		
5	09-oct		04-mars				07-oct		03-mars		
6	16-oct		11-mars				14-oct		10-mars		
7	23-oct		18-mars				21-oct		17-mars		
8	30-oct		25-mars				28-oct		24-mars		
9	06-nov		02-avr				04-nov		31-mars		
10	13-nov		08-avr				12-nov		07-avr		
11	20-nov		15-avr				18-nov		14-avr		
12	27-nov		22-avr				25-nov		21-avr		
13	04-déc		29-avr				2-déc		28-avr		
14	11-déc		06-mai				9-déc		05-mai		
15	18-déc		13-mai				16-déc		12-mai		
16	25-déc		20-mai				23-déc		19-mai		
17	02-janv		27-mai				30-déc		26-mai		
18	08-janv		03-juin				06-janv		02-juin		
19	15-janv		10-juin				13-janv		09-juin		
20	22-janv		17-juin				20-janv		16-juin		
21	29-janv		24-juin	CAC			27-janv	CAC	23-juin	DE	
			Fin 1iere année 28 juin						Fin 2ieme année 27 juin		
Année scolaire septembre 2023-juin 2024						année scolaire septembre 2024-juin 2025					
COURS S1 21 ECTS		COURS S2 25 ECTS		CA 3 Semaines		COURS S3 15 ECTS		COURS DU S4 12 ECTS		73 ECTS	
ENSEIGNEMENT CLINIQUE 14 ECTS						ENSEIGNEMENT CLINIQUE 33 ECTS				47 ECTS	
TOTAL S1 60 ECTS						TOTAL S2 60 ECTS				120 ECTS	
	conge		stage								
MJN MAJ 28 avril 2023											

## B. LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT : S1-S2-S3-S4

		TABLEAU DE CALCUL UE								
		ECTS								
UE		11 S/35H	MOY ECTS	15 S/35H	MOY ECTS	20S/35H	MOY ECTS	2S/35H	MOY ECTS	TOTAL H
		11s35h 385 h		15s35h 525 h		20x35h 175h		2x35h 70 h		33s35h 1155 h
		Semestre 1 18,33 h		Semestre 2 21 h		Semestre 3 11,66 h		Semestre 4 5,83 h		
		21		25		15		12		TOTAL ECTS
1	Sciences infirmières et bloc opératoire	2	36	3	63					5
2	Sciences médico chirurgicale	7	126	6	126	3	35			16
3	Techniques complexes d'assistance chirurgicale					4	47	3	17	7
4	Coordination des activités de soins liées aux processus péri-opératoire,	3	55	2	42					5
5	prévention et gestion des risques	4	74	3	63					7
		4	74	3	63					7
6	Formation-tutorat- développement des compétences					3	35			3
7	Recherche			4	84	4	46			8
8	Langue vivante	1	20	1	21	1	12	1	6	4
9	Mémoire							6	35	6
	Analyse de pratique professionnelle			2	42			2	12	4
	UE Optionnelle			1	21					1
		21	385	25	525	15	175	12	70	
	Enseignement clinique	9		5		15		18		47
	<b>TOTAL ECTS</b>	<b>30</b>		<b>30</b>		<b>30</b>		<b>30</b>		<b>120</b>

## C. LE CONTENU DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

<b>BLOC 1 - Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique</b>		
<b>COMPÉTENCE 1</b> - Connaître et contribuer à mettre en œuvre des modes de prise en soins des personnes adaptés aux situations rencontrées en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique		
<b>UE Sciences infirmières et bloc opératoire</b>		
<b>Semestre 1 (2 ECTS) - Semestre 2 (3ECTS)</b>		
<b>CM : 34 h</b>	<b>ED : 49 h</b>	<b>TP : 16 h</b>
<b>ECTS : 5 ECTS</b>		
<b>Intervenants :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Universitaires : Psychologue, Sociologue, Anthropologue</li> <li>- Professionnels IBODE des spécialités concernées</li> <li>-cadre formateur</li> </ul>		
<b>Prérequis :</b>		
Programme IDE : UE raisonnement et démarche clinique- UE projet de soins infirmiers- UE évaluation d'une situation clinique		
<b>OBJECTIFS</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approfondir les fondements de l'exercice infirmier à travers l'apprentissage des concepts, modèles et théories en sciences infirmières</li> <li>- Approfondir l'épistémologie et les analyses critiques des sciences infirmières</li> <li>Approfondir la relation thérapeutique</li> <li>- Identifier les besoins psychologiques spécifiques de la personne opérée en péri-opératoire (3)</li> <li>- Identifier les besoins relationnels spécifiques d'une personne et de ses proches dans un contexte chirurgical et utiliser des techniques de communication adaptées</li> <li>- Appréhender les dimensions psychosociologiques de la douleur de la personne soignée, notamment lors de soins invasifs et en secteurs interventionnels</li> </ul>		
<b>Éléments de contenu :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Raisonnement et démarche clinique- Santé et soins infirmiers : concepts centraux</li> <li>- Anthropologie : représentations du bloc opératoire, atteinte chirurgicale du corps, impact des croyances et des cultures</li> <li>- Psychologie de : la douleur, du stress, de la souffrance, de la peur</li> <li>- Psychologie, sociologie et anthropologie de la mort</li> <li>- Répercussions psychosociologiques de l'intervention chirurgicale sur la personne opérée : chirurgie conventionnelle et ambulatoire</li> <li>- Communication adaptée à la personne opérée (culture, âge, handicap, et types d'intervention...)</li> <li>- Techniques de communication en univers fermé et à hauts risques</li> </ul>		
<b>Recommandations pédagogiques :</b>		<b>Modalités d'évaluation</b>

Utiliser la réflexivité (retours d'expériences cliniques, analyse de situations rencontrées...).	- Travail individuel écrit ou oral d'analyse d'une situation clinique
Certains contenus peuvent être mutualisés avec d'autres formations	- Mise en situation simulée
	Critères d'évaluation :- Pertinence de l'analyse et du questionnement en lien avec les concepts- Argumentation des techniques de communication retenues
<b>REFERENTS PEDAGOGIQUES :</b> CANO SANCHEZ Maria IPA Doctorante/Cadre formateur IBODE : Anne-Sophie MAUGEE	
<b>Intervenants :</b> Mr David DELOR – Mme CAZALET Carine- Mme Anne-Sophie MAUGEE – Mr AKRONG Patrick-Maria CANO SANCHEZ	

<b>BLOC 1 Bloc 1 – Prise en soins et mise en œuvre des activités de prévention et de soins en lien avec des actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique</b>		
<b>COMPETENCE 2</b> Mettre en œuvre des techniques et des pratiques en per et post opératoire immédiat en prenant en compte les risques.		
<b>UE Sciences médico chirurgicales</b>		
<b>SEMESTRE</b>		
<b>Semestre 1 (7 ECTS) Semestre 2 (6 ECTS) Semestre 3 (3 ECTS)</b>		
<b>CM : 126 h</b>	<b>ED : 126 h</b>	<b>TP : 35 h</b>
<b>ECTS : 16 ECTS</b>		
<b>Intervenants : fonction</b>		
- Universitaires		
- Praticiens hospitaliers		
- Professionnels IBODE des spécialités concernées- professionnels IADE		
- IDE Perfusioniste		
- Laboratoires pharmaceutiques		
<b>Prérequis :</b>		
Programme IDE : Anatomie-physiologie-chirurgie – UE soins infirmiers et gestion des risques- UE soins relationnels- UE Thérapeutique et contribution au diagnostic médical-UE projet de soins infirmiers		
Compétences : C1		
UE : sciences infirmière et bloc opératoire		
<b>OBJECTIFS</b>		
- Assimiler la terminologie liée à l'anatomie chirurgicale en lien avec la technique chirurgicale		
– Décrire la relation entre la morphologie, la topographie d'un organe et sa fonction		
– Identifier les repères anatomiques liés à l'acte chirurgical et à l'imagerie médicale		
– Identifier l'anatomie topographique en lien avec le geste chirurgical		
– Expliquer la physiologie de la peau et de la cicatrisation		
– Expliquer la physiologie de l'hémostase		
– Sélectionner les méthodes d'hémostase en fonction du saignement		

- Différencier les différents types d'hémostatiques
- Identifier les répercussions physiologiques liées aux actes opératoires
- Connaitre les principales voies d'abord chirurgicales
- Décrire les différents temps des techniques opératoires principales en chirurgie abdominale et vasculaire, en obstétrique, en chirurgie gynécologique, en sénologie, en chirurgie urologique, en chirurgie ostéo articulaire, en chirurgie « tête et cou » et en chirurgie cardio-thoracique (y compris en chirurgie assistée, vidéo-chirurgie, microchirurgie, robotique, navigation...)
- Identifier les risques liés aux installations opératoires spécifiques du patient
- Expliciter les risques liés à ces techniques et les hiérarchiser
- Intégrer les connaissances nécessaires à la compréhension du déroulement des interventions chirurgicales abdominales et vasculaires, en obstétrique, chirurgie gynécologique, en sénologie, en chirurgie urologique, en chirurgie ostéo articulaire, en chirurgie « tête et cou » et en chirurgie cardio-thoracique y compris carcinologique
- Identifier les situations d'urgence et expliquer les conduites à tenir pour les gérer
- Expliciter les risques et dangers de l'administration médicamenteuse au bloc opératoire et dans les secteurs interventionnels
- Comprendre les contraintes liées à l'environnement anesthésique et aux différents types d'anesthésie
- Interagir avec l'équipe anesthésiste (médecins et infirmiers anesthésistes)

### **Éléments de contenu :**

#### Anatomie :

- Anatomie descriptive et topographique du corps humain
- Description des régions anatomiques de l'ensemble du corps humain en lien avec les techniques chirurgicales

#### Imagerie médicale :

- Les grands principes de l'imagerie médicale
- Repères anatomiques en imagerie médicale

#### Peau et cicatrisation :

- Physiologie de la peau
- Plaie et cicatrisation : la peau, les facteurs biochimiques intervenant dans la cicatrisation, les mécanismes physiologiques de la cicatrisation :
- La cicatrisation dirigée,
- La cicatrisation pathologique : les facteurs jouant un rôle dans le retard de cicatrisation, les épidermolyses
- Les différentes méthodes d'évaluation des plaies

#### Hémostase :

- Physiologie de l'hémostase, les méthodes d'hémostase

#### Fracture :

- Généralités, physiologie de l'ossification, principes de consolidation, mise en place d'une immobilisation

#### Les mécanismes physiologiques hémodynamiques

- Régulation de la volémie
- Physiologie cardiaque et vasculaire



Les répercussions physiologiques liées aux processus chirurgicaux et aux différents temps opératoires

Les principales voies d'abord chirurgicales

Les principes des interventions principales (y compris en carcinologie) en chirurgie abdominale et vasculaire en obstétrique, chirurgie gynécologique, en sénologie, en chirurgie urologique en neurochirurgie, en chirurgie ORL, OPH, en chirurgie cardio-thoracique et en chirurgie ostéo articulaire (y compris principes de réduction)

Les différentes voies d'abord et repères anatomiques pour les installations, actes chirurgicaux, drainages

Les temps opératoires des interventions en chirurgie abdominale et vasculaire, en obstétrique, en chirurgie gynécologique, en sénologie et en chirurgie urologique, en neurochirurgie et en chirurgie ORL, OPH, en chirurgie cardio-thoracique et en chirurgie ostéo articulaire

Les risques et complications des interventions chirurgicales en chirurgie abdominale et vasculaire, en obstétrique, chirurgie gynécologique, en sénologie et en chirurgie urologique, en chirurgie cardio-thoracique et en chirurgie ostéo articulaire chez l'adulte

Les spécificités de la chirurgie abdominale et vasculaire, de l'obstétrique, la chirurgie gynécologique, la sénologie et la chirurgie urologique, de la neurochirurgie et de la chirurgie ORL, OPH, de la chirurgie ostéo articulaire à tous les âges de la vie

Les explorations fonctionnelles : endoscopie, chirurgie interventionnelle

En chirurgie cardiaque : principes et les complications de la circulation extra corporelle (C.E.C) et assistances cardiaques

La chirurgie reconstructive et plastique

Les transplantations

Pharmacologie : les différents médicaments, les indications, les risques liés à l'utilisation au bloc opératoire

- Colles biologiques, produits dérivés du sang
- Produits hémostatiques, anticoagulants
- Produits de contraste
- Anesthésiques locaux, anesthésiques, antalgiques
- Antibiotiques
- Chimiothérapie per opératoire
- Implants radioactifs
- Les médicaments de conservation de tissus et d'organes
- Substituts osseux et biomatériaux

Anesthésie :

- Les principes de l'anesthésie et la réglementation en matière de sécurité anesthésique
- Les différents types d'anesthésie, les indications, les contre-indications, les complications, et les recommandations de bonnes pratiques associées chez l'adulte, l'enfant et le nouveau-né
- Les accidents d'anesthésie : allergie, hyperthermie maligne, choc anaphylactique
- Les répercussions des incidents de l'acte opératoire sur l'anesthésie et de l'anesthésie sur l'acte opératoire

**Recommandations pédagogiques :**

Ateliers de simulation, E Learning, MOOC Impressions 3D

**Modalités d'évaluation**

	<p>Evaluation écrite ou orale des connaissances – Etude de situations avec pratique simulée</p> <p><b>Critères d'évaluation :</b></p> <p>Exactitude et précision des connaissances</p>
<p><b>REFERENTS PEDAGOGIQUES :</b> Pr Stéphanie PUGET –cadre de santé formateur  <b>IBODE :</b> Mme LOUIS-MARIE Colette</p> <p><b>INTERVENANTS :</b> Praticiens Hospitaliers experts en chirurgie</p> <p><b><u>Chirurgie abdomino pelvienne :</u></b></p> <p>Dr ANDRIANASOLO Miakajoto-Dr BIAO Thomas- Dr DIARRA Brahima- Dr RIVEKINE Emmanuel-Dr FRANCOIS- CORIDON Hélène- ROSE DITE MODESTINE Johan -Dr KARA Norelyakin-Pr BRUREAU Laurent-Dr GOURTAUD Gilles-Dr CELESTIN Christophe</p> <p>Dr LISE Sarah – Dr CHEVALIER Ludivine- Dr DESOUZA Nicole- MONT LOUIS CALIXTE Judicaëlle-</p> <p><b><u>Chirurgie Ostéo articulaire :</u></b> Dr LEBAILLY Frédérique – Dr JAOUAHDOU Rafik-Dr CASTANET Enrick- Dr STRATAN Lucian-Dr MASCHACEANU Mihaela</p> <p><b><u>Chirurgie Cardio vasculaire et thoracique :</u></b> Dr AOUN Tanous- Dr KACK BILONG Aymar-Dr KOUITEN Dalil-Pr François ROQUES-</p> <p><b><u>Neurochirurgie :</u></b> Dr COMPAORE Pascal – Dr MEMIA ZOLO Daniel- Pr Stéphanie PUGET</p> <p><b><u>Chirurgie ORL/OPH/STOMATO :</u></b> Dr BOKO Joël – Dr BONNAFOUS Martin – Dr BAYOUD Wafa-Dr FLORCZAK Marion</p> <p><b><u>Chirurgie réparatrice :</u></b> Dr MASTACANEANU Mihaela</p> <p><b><u>Chirurgie pédiatrique :</u></b> Dr SOMMIER Jacques –Dr TOLG Cécilia-Dr FRANCOIS-CORIDON Hélène</p> <p><b><u>Anesthésie :</u></b> Dr BOYER Martin</p> <p><b><u>Radiologie :</u></b> Mr GOVINDOORAZOO Axel</p> <p><b><u>Pharmacie :</u></b> Dr DUNOYER Gaelle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Peau et cicatrisation : Dr DUPON-LENGLIN Nathalie</li> <li>- Prélèvement d'organes : Dr CHAPLAIN Agathe- IBODE: Mme BURAC</li> <li>- Endoscopie digestive : PH</li> <li>- IADE : Mme LAVENTURE Alexie</li> <li>- IDE Perfusioniste : BAZILE Jeremy</li> <li>- Laboratoires pharmaceutiques</li> </ul> <p><b><u>Endoscopie digestive :</u></b></p> <p>COUTINEAU Patricia</p>	

<p><b>BLOC 2 Mise en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale au cours d'actes invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique</b></p>		
<p><b>COMPETENCE 3 :</b> Identifier et mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale en prenant en compte les risques encourus par la personne</p>		
<p><b>UE Techniques complexes d'assistance chirurgicale</b></p>		
<p><b>CM : 18 h</b></p>	<p><b>ED : 46 h</b></p>	<p><b>TP : 0 h</b></p>
<p><b>ECTS : 7 ECTS</b></p>		

**INTERVENANTS :**

- Universitaires des disciplines concernées,
- PH , anesthésistes, pharmaciens- Professionnels IBODE, IADE,

**Prérequis :**

Programme IDE : Anatomie-physiologie-chirurgie – UE soins infirmiers et gestion des risques-  
UE soins relationnels- UE Thérapeutique et contribution au diagnostic médical-UE projet de  
soins infirmiers-UE soins infirmiers et gestion des risques

Compétences : C1 C2 C4 C5 C6

UE sciences infirmière et bloc opératoire

UE sciences médico-chirurgicales-

UE coordination des activités de soins liés aux processus péri-opératoire

UE prévention et gestion des risques

**OBJECTIFS****Aide opératoire**

Apporter une aide à l'exposition, l'aspiration-irrigation et à l'hémostase

Dispositifs médicaux implantables en lien avec l'assistance chirurgicale

- Maîtriser l'utilisation des DMI spécifiques à l'activité d'assistance chirurgicale
- Élaborer des procédures de mise en route, d'utilisation, de maintenance et d'entretien des DMI
- Vérifier l'opérationnalité des DMI spécifiques
- Identifier les risques induits par l'utilisation de ces DMI et adapter les moyens de prévention
- Adapter l'organisation et la mise à disposition des DMI aux aléas opératoires
- Assurer la traçabilité des DMI conformément à la réglementation

**Assistance chirurgicale**

Assister l'opérateur lors des interventions chirurgicales

Mettre en œuvre des techniques complexes d'assistance chirurgicale

Réaliser la mise en posture chirurgicale

Mettre en place et fixer les drains sus aponévrotiques

Réaliser les fermetures sous cutanées et cutanées

**Éléments de contenu :**

Aide opératoire

- Techniques d'aide à l'exposition, à l'aspiration-irrigation et à l'hémostase

Dispositifs médicaux implantables:

- Définition, types et classes, principes technologiques de fabrication, de fonctionnement et d'utilisation :
- Cadre législatif, organismes de référence, mode stérilisation
- Etude des fiches techniques, contraintes de mise en route de nouveaux matériels,
- Stockage

Assistance chirurgicale

- Cadre réglementaire et positionnement de l'IBODE assistant de chirurgie
- Techniques de mise en posture chirurgicale
- Techniques d'exposition directe et indirecte

- Techniques d'aide à l'exploration
- Techniques d'hémostase - lavage – aspiration
- Techniques de drainage sus aponévrotique : pose et de fixation des drains
- Techniques de ligatures et de sutures
- Techniques d'injection d'un produit à visée thérapeutique ou diagnostique dans un viscère, une cavité, une artère
- Techniques de mise en posture chirurgicale dans les situations complexes
- Techniques de drainage sus aponévrotique : pose et de fixation des drains
- Techniques de ligatures et de sutures (nœuds profonds)
- Techniques d'exérèse et de reconstruction
- Techniques d'anastomoses des organes et des vaisseaux
- Techniques de réduction et d'immobilisation d'une fracture

<p><b>Recommandations pédagogiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratiques simulées</li> <li>- Analyse de situations</li> <li>- Rédaction de protocoles</li> </ul>	<p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en situation simulée</li> </ul> <p><b>Critères d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conformité des actions réalisées</li> <li>- Raisonnement et justesse dans la mise en œuvre, pertinence de l'argumentation de l'action réalisée</li> <li>- Habilité, dextérité, asepsie</li> <li>- Cohérence dans l'organisation</li> <li>- Traçabilité</li> </ul>
---	---

**REFERENTS PEDAGOGIQUES :** Pr PUGET Stéphanie/Cadre formateur IBODE : Mme LOUIS-MARIE Colette

**PH experts dans leur domaine :**

Dr FRANCOIS-CORIDON Hélène- Dr RIVKINE Emmanuel-Dr JAOUAHDOU Rafik- Dr DUNOYER Gaëlle - Dr LISE-BURNET Sarah- Pr PUGET Stéphanie- Dr MASCHACEANU Mihaela-Dr AOUN Tanous-Dr STRATAN

**Laboratoires pharmaceutiques**

**Cadres formateurs :** Colette LOUIS –MARIE- Anne Sophie MAUGEE

IDE Gypsothérapeute : Christophe ROCHER

**BLOC 3 : Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés**

**COMPETENCE 4 : Organiser et coordonner les activités de soins liées au processus péri-opératoire**

**UE : coordination des activités liées aux processus péri-opératoire, PRE, PER, POST-OPERATOIRE**

**SEMESTRE 1 (3 ECTS) – SEMESTRE 2 (2 ECTS)**

<b>CM : 27 h</b>	<b>ED : 30 h</b>	<b>TP : 40 h</b>
------------------	------------------	------------------

**ECTS : 5 ECTS**

**INTERVENANTS :**

Universitaires

Directeur de soins, Cadres de bloc opératoire, psychologue, santé au travail, kinésithérapeute cadre formateur, PH DIM, cadre sup de Pôle, chef de Pôle

**Prérequis :**

**Programme IDE :** UE mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins

Compétences : C1 C2

UE sciences infirmière et bloc opératoire

UE sciences médico-chirurgicales-

**OBJECTIFS**

- Organiser et hiérarchiser les actions en fonction de l'activité des autres acteurs, en vue d'une prise en soin efficiente de l'opéré
- Coordonner les activités des différents acteurs en lien avec le programme opératoire
- Réguler le programme opératoire et les flux au service du parcours de l'opéré
- Acquérir un positionnement professionnel adapté au secteur spécifique d'activité
- Décrire les conditions de coopération et de collaboration avec les différents secteurs interventionnels et la stérilisation
- Actualiser les connaissances dans le domaine de l'économie de la santé et du financement des soins
- Identifier le rôle de l'IBODE dans la gestion économique de l'activité chirurgicale
- Identifier les instances, les référents et partenaires dans l'application des règles d'économie
- Différencier les modalités d'achat : les marchés, les appels d'offre...
- Argumenter le choix des équipements et des dispositifs médicaux au regard des critères de qualité et d'économie

**ELEMENTS DE CONTENU**

Les équipes opératoires : rôles, responsabilités, composition et fonctionnement

Le positionnement de l'IBODE au sein d'une équipe pluri professionnelle

Organisation et coordination au bloc opératoire et en secteurs interventionnels :

- Organisation du travail, analyse des différentes contraintes
- Règles en matière d'urgence, de sécurité et de prévention des risques
- Programmation et régulation opératoire
- Les outils d'organisation et de concertation, la charte de bloc
- La chirurgie ambulatoire,
- Modalités de prise en charge : récupération améliorée après chirurgie (R.A.A.C), la méthode du «fast track» ...

La gestion des équipes multiples

- Les liaisons du bloc opératoire avec les services de l'établissement, et les prestataires extérieurs, - La gestion des situations exceptionnelles et des situations de crise,

La négociation, la gestion du stress, la gestion des conflits au bloc opératoire Santé et sécurité au travail :

- Qualité de vie au travail

- Ergonomie au travail
  - Prévention des troubles musculo squelettiques
  - Prévention des risques psycho sociaux et de la souffrance au travail
- Sociologie des organisations :
- Efficience du soin
  - Budget des établissements de santé publics et privés (principes de la tarification à l'activité, pôle, GHT et délégation de gestion ...)
  - Principes de codification des activités chirurgicales
  - Gestion de production : coûts des organisations, coûts des consommables (Dispositifs Médicaux) et coûts cachés
  - Flux et gestion des stocks en bloc opératoire
  - Principes d'élaboration d'un cahier des charges (achats : les types, les principes...les démarches d'achat et d'essais)
  - Impacts économiques de l'activité de l'IBODE
  - Fonctionnement d'un pôle

**Recommandations pédagogiques :**

- Etude de cas- Analyse budgétaire

**Modalités d'évaluation**

- Travail écrit ou oral d'analyse d'une situation de programmation opératoire ou de gestion d'une question économique en bloc opératoire

**Critères d'évaluation :**

- Respect de la réglementation,
- Pertinence de l'organisation proposée, adéquation des ressources humaines et matérielles
- Gestion des aléas

**REFERENTS PEDAGOGIQUES :** cadre de santé formateur Mme LOUIS-MARIE Colette

**INTERVENANTS :**

Mme ELISABETH Sandra-CAZALET Carine-Mr DA SILVA Manuel -Mme PALLUD Marie-vincent- Mme LOUIS MARIE Colette -Mme MAUGEE Anne-sophie- Mr LARGEN Thierry- Pharmacien : POISSONET Hélène

**BLOC 3** Organisation et coordination des activités de soins, de la démarche qualité et prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

**COMPETENCE 5** Conduire une démarche qualité, de gestion et de prévention des risques dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

**COMPETENCE 6** Mettre en œuvre, contrôler et ajuster la démarche de gestion et prévention du risque infectieux dans les secteurs interventionnels et secteurs associés

**UE PREVENTION ET GESTION DES RISQUES**

**C5 - SEMESTRE 1 (4 ECTS) - SEMESTRE 2 (3 ECTS)**

**C6 - SEMESTRE 1 (4 ECTS) – SEMESTRE 2 (3 ECTS)**

<b>CM : 175 h</b>	<b>ED : 65 h</b>	<b>TP : 34 h</b>
<b>ECTS : 14</b>		
<b>INTERVENANTS :</b> – Universitaires des disciplines concernées – IBODE, professionnels experts -Cadre sup hygiéniste, ingénieurs biomédicaux, pharmaciens, gestionnaire des risques, ingénieur qualité,		
<b>Prérequis</b> Programme IDE : UE soins infirmiers et gestion des risques Compétence C1 C2 C3 C4 UE science infirmière et bloc opératoire -UE sciences médico chirurgicale- UE coordination des activités de soins liées aux processus péri opératoire		
<b>Recommandations pédagogiques :</b> Certains contenus peuvent être mutualisés avec d'autres formations de santé. Les enseignements s'appuient sur les données scientifiques notamment au travers des recommandations médicales et professionnelles et utilisent les situations de travail	<b>Modalités d'évaluation</b> - Evaluation écrite et/ou orale  <b>Critères d'évaluation</b> Exactitude des connaissances	
<b>REFERENTS PEDAGOGIQUES :</b> DR SANCHEZ Karine - Cadre formateur Mme Anne-Sophie MAUGEE		
<b>INTERVENANTS :</b> Praticiens hospitaliers : DR SANCHEZ Karine- Dr JACQUES GUSTAVE Emmanuelle Cadre supérieur de santé- Diplôme Universitaire Hygiène : Mme LANOIR Monique Ingénieurs biomédicaux : Mr VENTADOUR René, Mme CEBAREC Ivane Pharmaciens : Dr DUNOYER Gaëlle-RISAL Aurélie-Dr IVANES Gladys-Dr POISSONNET Hélène Gestionnaire des risques : équipe gestion des risques Ingénieur qualité : Mme TOM Carine, Ingénieur hospitalier : URSULIN Marc Technicien de laboratoire : Mme LOUISIN Myriam		

<b>BLOC 4</b> Information et formation des professionnels dans les secteurs interventionnels et secteurs associés		
<b>COMPETENCE 7</b> Former et informer les professionnels et les apprenants		
<b>UE FORMATION, TUTORAT ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES</b>		
<b>SEMESTRE 3</b>		
<b>CM : 10 h</b>	<b>ED : 15 h</b>	<b>TP : 10 h</b>
<b>ECTS : 3 ECTS</b>		
<b>INTERVENANTS :</b> – Cadre formateur IBODE-cadre pédagogique IBODE- IBODE		
<b>Prérequis</b>		

**Programme IDE : UE formation des professionnels et des stagiaires**

**Compétences C1 C2 C3 C4 C5 C6 C9**

UE science infirmière et bloc opératoire -UE prévention et gestion des risques-UE sciences médico chirurgicales- UE coordination des activités de soins liées aux processus péri opératoire

**OBJECTIFS**

Maitriser les concepts et les enjeux du référentiel de formation

- Mobiliser les fondamentaux de la pédagogie par les compétences
- Utiliser les méthodes appliquées à l'apprentissage et au tutorat
- Développer les pratiques en évaluation des compétences
- Identifier le projet de l'étudiant et sa progression d'apprentissage
- Accompagner la réalisation d'un projet de formation en lien avec les objectifs définis
- Contribuer au développement de la démarche réflexive dans un contexte de pluridisciplinarité
- Elaborer des outils spécifiques au tutorat au bloc opératoire
- Se positionner en tant que tuteur : acquérir une posture de tuteur et créer une dynamique de groupe

**Éléments de contenu :**

Le tutorat

- Les concepts : tutorat, alternance intégrative, compétence, évaluation
- La pédagogie de l'adulte
- Les théories d'apprentissage
- Les outils d'apprentissage
- Le rôle des différents acteurs (Maitre de stage, tuteur, référent)

**Le parcours de stage**

- Le livret d'accueil, la charte d'encadrement
- Les objectifs de stage
- La construction du parcours de stage
- Les bilans de stage
- L'évaluation de la compétence

La conduite des actions de formation

- Les situations particulières liées au bloc
- Les situations professionnelles apprenantes
- L'analyse des pratiques en bloc opératoire, secteurs interventionnels et secte

**Recommandations pédagogiques :**

Certains contenus peuvent être mutualisés avec d'autres formations de santé

**Modalités d'évaluation**

Exposé oral à partir d'un travail de groupe sur la réalisation d'un projet d'encadrement des étudiants en stage

**Critères d'évaluation :**

- Pertinence du projet
- Transmission des savoirs



**REFERENTS PEDAGOGIQUES :** Cadre pédagogique IBODE Marie-Josée NONONE-  
Cadre de santé IBODE Anne-Sophie MAUGEE

**INTERVENANTS :**

-Mme LOUIS-MARIE Colette-Mme MAUGEE Anne-sophie-Mme NONONE Marie-josée –  
IBODE référents de spécialités

**BLOC 5** Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration  
des pratiques

**COMPETENCE 8** Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et  
scientifiques

**UE RECHERCHE**

**SEMESTRE 2 (4 ECTS) SEMESTRE 3 (4 ECTS)**

**CM : 65 h**

**ED : 65 h**

**TP : 0 h**

**ECTS : 8**

**INTERVENANTS :** Enseignants universitaires

**Prérequis programme IDE :**

UE anglais professionnel- UE Méthode de travail et TIC- UE Analyse de la qualité et traitement  
de données scientifiques et professionnelles

Compétences C1 C2 C3 C4 C5 C6

UE science infirmière et bloc opératoire -UE prévention et gestion des risques-UE sciences  
médico chirurgicale- UE coordination des activités de soins liées aux processus péri opératoire

**OBJECTIFS**

- Analyser et utiliser les publications scientifiques et professionnelles et les différentes  
ressources documentaires
- Problématiser une situation pour aboutir à une question de recherche claire, pertinente,  
expérimentable, inscrite dans un cadre théorique et des modèles maîtrisés et actuels
- Maîtriser les tests statistiques fondamentaux et les plans d'analyses qualitatives
- Concevoir une étude :
- Cerner les différentes étapes et activités nécessaires à la construction d'un protocole de  
recherche,
- Sélectionner l'objet de recherche et formuler les objectifs de la recherche
- Présenter le résultat de la phase conceptuelle de l'étude
- Choisir le type d'étude le plus approprié à la question de recherche et aux objectifs
- Repérer, en fonction des méthodologies adoptées, les méthodes de recueil de données de  
recherche utilisables,
- Choisir la stratégie d'échantillonnage
- Identifier les principales étapes de construction d'un outil à partir des méthodes de recueil de  
données de recherche : questionnaires, grille entretien, grille observation, instruments validés
- Concevoir un plan d'analyse

- Respecter le cadre législatif de la recherche sur la personne humaine
- Rédiger et présenter un protocole de recherche adapté à la question de recherche
- Etablir et mettre en œuvre un plan expérimental permettant de traiter la question de recherche
- Mettre en œuvre l'étape empirique de recherche
- Demander les autorisations et effectuer les déclarations,
- Constituer la base de données
- S'assurer du respect de la législation encadrant la recherche sur la personne humaine.

**Éléments de contenu :**

- Méthode basée sur les données probantes « Evidence Based Nursing » (EBN) et raisonnement clinique
- Méthode de recherche bibliographique
- Utilisation des bases de données de recherche
- Utilisation des logiciels de gestion des références bibliographiques
- Méthodologies de recherche (quantitatives, qualitatives et mixtes)
- Méthode d'analyse d'un article de recherche
- Statistiques appliquées à la recherche en santé et plans d'analyse de recherches qualitatives

De la question de recherche au protocole de recherche :

- Les stratégies d'échantillonnage
- Les méthodes de recueil de données de recherche : questionnaire, entretien
- Les plans d'analyse quantitatifs et qualitatifs
- L'éthique de la recherche sur la personne humaine /cadre de référence législatif

Méthodologie :

- Elaboration et obtention des demandes d'autorisations
- Identification des participants

Planification des étapes de mise en œuvre de la recherche

Identification des outils d'enquête

**Recommandations pédagogiques :**

Les modalités pédagogiques favorisent les échanges entre pairs et experts des domaines concernés et les possibilités de réajustement des productions réalisées des étudiants.

Un temps dédié pourra être identifié dans le parcours de stage pour permettre la collecte des données.

Certains contenus peuvent être mutualisés avec d'autres formations de santé.

**Modalités d'évaluation**

- Rédaction d'une note de recherche

**Critères d'évaluation :**

- Intérêt professionnel du thème de la recherche
- Pertinence du choix méthodologique
- Pertinence du choix des outils d'enquête
- Faisabilité du projet

**REFERENTS PEDAGOGIQUES :** Pr Moustapha DRAME - Mme CANO SANCHEZ-Anne-sophie MAUGEE

**INTERVENANTS :**

Universitaire : Pr Moustapha DRAME

Mme CANO SANCHEZ, Cadre formateur IBODE Anne-Sophie MAUGEE-Dr CAMPANA Valentine- Dr CONTARE Cédric-DR JOACHIM CONTARE Clarisse-Dr SALOMON Catherine-Dr SYLVESTRE Emmanuelle- Mme MINCHACA PERROCHAUD Céline-Dr Ruddy VALENTINO

**BLOC 5** Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques

**COMPETENCE 8 Rechercher**, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

**UE LANGUE VIVANTE**

**SEMESTRE**

**Semestre 1 (1 ECTS) Semestre 2 (1ECTS) Semestre 3 (1ECTS) Semestre 4 (1ECTS)**

**CM : 0 h**

**ED : 59 h**

**TP : 0 h**

**ECTS : 4 ECTS**

**INTERVENANTS** : Professionnels anglophones

**Prérequis programme IDE :**

UE anglais professionnel-

Compétences C1 C2 C3 C4 C5 C6

UE science infirmière et bloc opératoire -UE prévention et gestion des risques-UE sciences médico chirurgicale- UE coordination des activités de soins liées aux processus péri opératoire

**OBJECTIFS**

- Renforcer les connaissances en anglais médical pour étudier et analyser des articles professionnels et/ou scientifiques dans le domaine de la chirurgie et du bloc opératoire
- Communiquer avec aisance avec un patient en langue anglaise

**Éléments de contenu :**

Vocabulaire professionnel dans le domaine de la santé, du bloc opératoire et des secteurs associés – Lecture et compréhension d'articles scientifiques et professionnels, de documents (fiches, procédures, modes d'emploi...)

**Recommandations pédagogiques :**

Rédaction d'article professionnel en langue anglaise  
Communication lors d'un congrès en langue anglaise E-learning

**Modalités d'évaluation**

Travail écrit et/ou oral à partir d'un article professionnel en langue anglaise et abstract du mémoire

**Critères d'évaluation**

- Utilisation correcte et adaptée du vocabulaire professionnel
- Elocution ou rédaction

**REFERENTS PEDAGOGIQUES** : Mme MYSTILLE- cadre formateur IBODE Colette LOUIS-MARIE

**INTERVENANTS** :

**BLOC 5** Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques

**COMPETENCE 8 Rechercher**, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

**UE MEMOIRE**

**SEMESTRE 4**

**CM : 35 h**

**ED : h**

**TP : h**

**ECTS : 6 ECTS**

**INTERVENANTS :**

Enseignants chercheur- IBODE

**Prérequis programme IDE :**

UE anglais professionnel- UE Méthode de travail et TIC- UE Analyse de la qualité et traitement de données scientifiques et professionnelles

Compétences C1 C2 C3 C4 C5 C6

UE science infirmière et bloc opératoire -UE prévention et gestion des risques-UE sciences médico chirurgicale- UE coordination des activités de soins liées aux processus péri opératoire

**OBJECTIFS**

**Objectifs généraux :** Former de futurs professionnels dans un contexte de pédagogie participative fondée sur le projet professionnel de l'étudiant, capables de s'interroger, d'analyser et d'évaluer leurs pratiques professionnelles, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins ainsi qu'à l'évolution de la profession d'Infirmier de Bloc Opératoire dans le système de soins et fonder sa pratique sur des données probantes. La rédaction du mémoire permet de mettre en relation et en perspective les apports des unités d'enseignement, les retours d'expériences faits à la suite des stages et notamment du stage recherche et une étude de la littérature.

**Objectifs spécifiques :** L'élaboration du mémoire vise à produire un impact à différents niveaux : - Au niveau de l'étudiant : construire une identité professionnelle par un enrichissement théorique et une posture réflexive par rapport à une pratique professionnelle afin de développer ses capacités d'analyse, de synthèse, d'objectivation et de conceptualisation. - Au niveau de la profession : approfondir un domaine en établissant des contacts avec des professionnels et des chercheurs, en produisant une réflexion qui pourra être utile aux membres de la profession, ou à d'autres professionnels partenaires et promouvoir le travail réalisé (communications, publications, etc.). - Au niveau pédagogique et méthodologique : acquérir des connaissances spécifiques concernant les méthodologies de recherche, organiser son temps de travail, cerner les problèmes à résoudre, collecter des informations, les classer, acquérir un esprit critique, s'approprier une démarche autonome de réflexion et de rédaction et soutenir oralement le travail réalisé.

**Objectif de mémoire :** Mémoire bibliographique fondé sur une analyse critique de la littérature

**Éléments de contenu :**

**Types de mémoire possibles :**

En fonction de leur projet professionnel, les étudiants rédigent un mémoire qui peut s'orienter suivant différents axes :

- Un mémoire bibliographique fondé sur une analyse critique de la littérature ;
- Une analyse de pratiques professionnelles ;
- Un mémoire consistant en une analyse critique, s'appuyant sur l'expérience clinique et s'inscrivant dans un champ théorique déterminé ;
- Un mémoire de recherche

**Validation du sujet:** L'équipe pédagogique composée au moins d'un enseignant-chercheur hospitalo-universitaire et d'un infirmier de bloc opératoire participant à la formation valide les sujets

**Dispositif pédagogique mis en place pour la réalisation du mémoire :**

Le directeur de mémoire peut être un infirmier de bloc opératoire, un infirmier en pratique avancée ou un infirmier anesthésiste ou tout expert titulaire d'un Diplôme ou titre universitaire à finalité professionnelle et de recherche de niveau 7 dans les domaines de la santé ou des sciences de l'éducation. Il doit accompagner l'étudiant dans la sélection d'un thème et lui fournir un soutien méthodologique pour la mise en place du projet de mémoire, sa rédaction et sa soutenance. Dans le cas d'un mémoire de recherche, le directeur du mémoire est un enseignant-chercheur ou un chercheur. La structure assurant la formation met à disposition de l'étudiant un guide de rédaction précisant notamment le format et le contenu scientifique attendus.

**Recommandations pédagogiques :** Les modalités pédagogiques favorisent l'application de la méthode EBN

Certains contenus peuvent être mutualisés avec d'autres formations de santé.

**Modalités d'évaluation**

L'évaluation du mémoire est réalisée par un jury comprenant au moins un infirmier de bloc opératoire, un enseignant – chercheur hospitalo-universitaire et le directeur de mémoire. Cette évaluation porte à la fois sur le document écrit et la présentation orale du mémoire par l'étudiant et un temps d'échanges avec le jury. Elle est fonction de la réalisation des objectifs généraux spécifiques.

**Critères d'évaluation**

- Intérêt professionnel du thème de la mémoire
- Pertinence des données recherchées
- Pertinence de la qualité du questionnement

**REFERENTS PEDAGOGIQUES :**

Enseignant chercheur- CANO SANCHEZ Maria

Cadre formateur IBODE Anne-Sophie MAUGEE

**INTERVENANTS** : Mme CANO SANCHEZ Maria- Pr DRAME Moustapha-Mme MAUGEE Anne-sophie- -Mme MINCHACA Céline-Mme JOSEPHINE Genevieve- Mr AKRONG Patrick-Mr DELOR David

**BLOC 5** Veille professionnelle, travaux de recherche et conduite de démarches d'amélioration des pratiques

**COMPETENCE 9** Evaluer et améliorer les pratiques professionnelles au regard des évolutions techniques et réglementaires

**UE ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

**SEMESTRE 2 (2 ECTS) SEMESTRE 4 (2 ECTS)**

**CM : 20 h**

**ED : 34 h**

**TP : 0 h**

**ECTS : 4 ECTS**

**INTERVENANTS :**

- Cadre formateur
- Universitaire

**Prérequis**

**programme IDE** : UE qualité des soins évaluation des pratiques

Compétences C1 C2 C3 C4 C5 C6

UE science infirmière et bloc opératoire -UE prévention et gestion des risques-UE sciences médico chirurgicale- UE coordination des activités de soins liées aux processus péri opératoire

**OBJECTIFS**

- Identifier la réglementation, les recommandations et règles déontologiques liées à l'activité chirurgicale en bloc opératoire et clarifier le rôle de l'infirmier de bloc opératoire dans leur application
- Identifier le champ de responsabilité associé à la pratique des personnels en bloc opératoire et des secteurs associés
- Mener une réflexion éthique au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Intégrer dans son exercice le rôle des instances en structure hospitalière, notamment celles relevant du bloc opératoire

**Éléments de contenu :**

Actualités du système de santé en France, en Europe et à l'international

- Evolution du fonctionnement et de l'organisation des établissements de santé et des plans d'urgence
- Rôle des instances spécifiques au bloc opératoire
- Réglementation des activités en bloc opératoire, en secteurs interventionnels, en chirurgie ambulatoire et en stérilisation
- Déontologie au bloc opératoire
- Réglementation des activités lors des situations particulières en bloc opératoire : décès sur table, enquêtes balistiques, signalements, prise en charge des détenus
- Missions et responsabilités des différents acteurs au bloc opératoire

<ul style="list-style-type: none"> <li>– Lois bioéthiques appliquées au bloc opératoire</li> <li>– Textes relatifs aux droits des usagers</li> <li>– Démarche éthique au bloc opératoire et pratique réflexive</li> </ul>		
<p><b>Recommandations pédagogiques :</b></p> <p>Les enseignements font référence à des jurisprudences en articulation avec le contexte actuel de santé.</p> <p>Certains contenus peuvent être mutualisés avec d'autres formations de santé.</p>	<p><b>Modalités d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Travail écrit d'analyse d'une situation clinique comportant une question éthique ou de droit</li> </ul> <p><b>Critères d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Pertinence de l'analyse et du questionnement</li> <li>– Utilisation adaptée des connaissances</li> </ul>	
<p><b>REFERENT PEDAGOGIQUE :</b></p> <p>Faisant fonction de cadre DE BLOC MASTER 2 : Mme Claudia ERUAM Mme Colette LOUIS MARIE</p> <p><b>INTERVENANTS :</b> Mme ERUAM Claudia- Mme LOUIS MARIE Colette –Mme MAUGE Anne-Sophie-Mme NONONE Marie-Josée- IBODE référents de spécialités-Dr Ruddy VALENTINO-Patrick AKRONG</p>		
<p><b>UE OPTIONNELLE</b></p>		
<p><b>SEMESTRE 2</b></p>		
<p>CM : 0 h</p>	<p>ED : 21 h</p>	<p>TP : 0 h</p>
<p><b>ECTS : 1ECTS</b></p>		
<p><b>INTERVENANTS :</b> universitaires- cadres formateurs – IBODE référents de spécialités</p>		
<p><b>Prérequis</b></p> <p>Compétences</p> <p>UE Formation –tutorat et développement des compétences- UE Analyse de pratique professionnelle-UE prévention et gestion des risques-UE sciences médico chirurgicale- UE coordination des activités de soins liées aux processus péri opératoire</p>		
<p><b>OBJECTIFS :</b></p> <p>Développer la compétence 7 auprès d'un public d'étudiants en Médecine</p>		
<p><b>Éléments de contenu :</b></p> <p>Prévention des risques au bloc opératoire :</p> <p>Tenue de bloc hygiène des mains au bloc opératoire</p> <p>Habillage chirurgical</p> <p>Gantage chirurgical</p> <p>Mise en place des champs opératoires</p> <p>Instruments de chirurgie</p>		
<p><b>Recommandations pédagogiques :</b> les enseignements font références aux recommandations en hygiène hospitalière et à la classification des instruments chirurgicaux</p>	<p><b>Modalités d'évaluation pratique simulée</b></p> <p><b>Critères d'évaluation</b></p> <p>Conformité des actions réalisées</p>	

	-Raisonnement et justesse dans la mise en œuvre, pertinence de l'argumentation de l'action réalisée - Habilité, dextérité - Cohérence dans l'organisation
<b>REFERENTS PEDAGOGIQUES :</b> Pr Stéphanie PUGET -cadre formateur Mme LOUIS-MARIE <b>INTERVENANT :</b> Mme LOUIS MARIE Colette –Mme MAUGE Anne-Sophie-Mme NONONE Marie-Josée- IBODE référents de spécialités	

## STAGES

### A. LISTE DES TERRAINS DE STAGE

MARTINIQUE			
CHU MARTINIQUE	PZQ2	Chirurgie viscérale et vasculaire conventionnelle	Obligatoire
	PZQ2	Chirurgie ostéo articulaire conventionnelle	Obligatoire
	PZQ2	Neurochirurgie	Choix
	PZQ2	Chirurgie cardiaque et thoracique	Choix
	PZQ2	OPH	Choix
	PZQ2	Bloc urgences	Choix
	PZQ2	Assistant chirurgical	Obligatoire
	PZQ2	Stérilisation	Obligatoire
	PZQ2	Hygiène	Obligatoire
	PZQ2	Endoscopie	Obligatoire
	PZQ2	Radiologie interventionnelle	Obligatoire
	MFME	Chirurgie pédiatrique	Choix
	MFME	Chirurgie gynécologique	Choix
	MV	Chirurgie urologique	Choix
	MV	ORL	Choix
	MV	Chirurgie plastique, réparatrice et reconstructrice	Choix
	MV	OPH	Choix
	MV	STOMATO	Choix
	MV	Chirurgie ostéo articulaire ambulatoire	Obligatoire
	MV	Assistant chirurgical	Obligatoire



	<b>CHLD</b>	Chirurgie gynécologique	Choix
	<b>CHLD</b>	Endoscopie	Obligatoire
	<b>CHLD</b>	Assistant chirurgical	Obligatoire
<b>CLINIQUE SAINT PAUL</b>		Chirurgie viscérale et vasculaire conventionnelle et ambulatoire	Obligatoire
		Chirurgie ostéo articulaire conventionnelle et ambulatoire	Obligatoire
		Chirurgie urologique	Choix
		OPH	Choix
		ORL	Choix
		STOMATO	Choix
		Chirurgie gynécologique	Choix
		Chirurgie plastique, réparatrice et reconstructrice	Choix
		Assistant chirurgical	Obligatoire
<b>GUADELOUPE</b>			
<b>CHU GUADELOUPE</b>		Chirurgie viscérale et vasculaire conventionnelle	Obligatoire
		Chirurgie ostéo articulaire conventionnelle	Obligatoire
		Chirurgie urologique	Choix
		Assistant chirurgical	Obligatoire
		Chirurgie gynécologique	Choix
		Neurochirurgie	Choix
<b>CH BASSE TERRE</b>		Chirurgie viscérale conventionnelle	Obligatoire
		Chirurgie ostéo articulaire conventionnelle	Obligatoire
		Chirurgie gynécologique	Choix
		Assistant chirurgical	Obligatoire
		Chirurgie urologique	Choix
		Endoscopie	Obligatoire
<b>CLINIQUE LES EAUX CLAIRES</b>		Chirurgie viscérale et vasculaire conventionnelle et ambulatoire	Obligatoire
		Chirurgie ostéo articulaire conventionnelle et ambulatoire	Obligatoire
		OPH	Choix

	ORL	Choix
	Chirurgie plastique, réparatrice et reconstructrice	Choix
	Chirurgie gynécologique	Choix
	Assistant chirurgical	Obligatoire
<b>GUYANE</b>		
<b>CH ANDRÉE ROSEMON</b>	Chirurgie viscérale conventionnelle	Obligatoire
	Chirurgie ostéo articulaire conventionnelle	Obligatoire
	Chirurgie gynécologique	Choix
	OPH	Choix
	ORL	Choix
	Chirurgie pédiatrique	Choix
	Assistant chirurgical	Obligatoire
<b>CH KOUROU</b>	Chirurgie viscérale et vasculaire conventionnelle	Obligatoire
	Chirurgie ostéo articulaire conventionnelle	Obligatoire
	Chirurgie gynécologique	Choix
	OPH	Choix

## B. CAPACITE D'ACCUEIL

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages agréés hors région Martinique –Guadeloupe-Guyane *cf annexe 5 : modalités d'agrément des terrains de stage*

## C. MODALITES D'ENCADREMENT ET DE TUTORAT

Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement. Dans chaque stage, les professionnels du lieu de stage proposent la validation totale ou partielle des compétences et renseignent la feuille d'évaluation par une argumentation précise et factuelle. L'évaluation de l'étudiant prendra en compte son niveau de formation (semestre d'études, enseignements théoriques reçus, acquisitions antérieures...), sa progression et ses acquis. La feuille d'évaluation permet de mesurer la progression de l'étudiant et son degré d'acquisition des compétences à partir des critères et indicateurs en référence au référentiel de compétences

L'évaluation en milieu professionnel permet **d'apprécier le développement des compétences de l'apprenant** au regard des compétences exigées pour l'obtention du Diplôme.

Elle est **réalisée par le tuteur sur la base d'un échange avec l'apprenant** et, le cas échéant, avec le formateur référent.

Elle s'appuie sur :

- Les activités réalisées par l'apprenant

- Les échanges avec les professionnels de proximité sur les activités réalisées par l'apprenant
- L'observation des activités réalisées par l'apprenant
- La description des situations par l'apprenant
- L'échange avec l'apprenant sur les situations rencontrées
- L'auto-évaluation réalisée par l'apprenant

Pour chaque compétence, l'évaluation est réalisée à partir des **critères d'évaluation**.

Pour chaque critère d'évaluation, le tuteur doit cocher une case :  0 (= non acquis) /  1 (= en cours d'acquisition) /  2 (= acquis) /  3 (= maîtrisé).

La somme des points est reportée dans la colonne résultat.

**Si le critère n'a pas pu être observé dans les activités pratiquées au cours de la période, il n'y a pas de notation et ce critère n'est pas pris en compte dans le total.**

Chaque compétence est notée sur la base du nombre de critères évaluable multiplié par 3.

### Rôle des acteurs de formation :

#### D. ROLE DE L'APPRENANT

- Prépare les périodes en milieu professionnel en proposant des objectifs précis en lien avec le formateur référent et le tuteur
- Construit progressivement ses compétences en interaction avec le Maître de stage / Maître d'apprentissage, le tuteur, les professionnels de proximité et le Formateur référent en institut de formation
- S'entraîne à la réflexion et à l'analyse de sa pratique
- S'implique dans la résolution des situations rencontrées
- Participe à l'analyse de sa progression

#### E. ROLE DU TUTEUR

**Le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique de l'apprenant lors de sa période en milieu professionnel**

- Organise et assure le suivi de la formation pratique de l'apprenant en lien avec les éléments du référentiel de compétences
- Guide l'apprenant dans l'analyse de ses pratiques par des points d'étape réguliers
- Evalue la progression de l'apprenant durant la période et l'aide à s'autoévaluer
- Evalue l'acquisition des compétences en fin de période
- Communique avec le formateur référent en institut de formation si besoin

#### F. ROLE DU MAITRE DE STAGE : MAITRE D'APPRENTISSAGE

**Le Maître de stage / Maître d'apprentissage est responsable de l'organisation de la (ou des) période(s) en milieu professionnel, en lien avec l'institut, et de l'encadrement de l'apprenant**

- Accueille et intègre l'apprenant
  - Organise la formation pratique de l'apprenant au sein de l'équipe en lien avec les éléments du référentiel de compétences
  - Assure le suivi de la formation pratique et règle les difficultés éventuelles
- Assure la liaison avec l'institut de formation

#### Rôle du professionnel de proximité

- Encadre l'apprenant pour la réalisation des activités sur le terrain
- Explique, montre, mène des activités en duo et laisse progressivement l'étudiant mener des activités en autonomie
- Guide, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré
- Explique les risques : réglementation, sécurité, ...

***En fonction de l'organisation de la structure d'accueil, le maître de stage ou maître d'apprentissage peut également assurer le rôle de tuteur.***

Le formateur référent en institut de formation assure le suivi de l'apprenant au sein de l'établissement de formation.

- Organise, supervise et encadre la formation de l'apprenant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences,
- Guide l'apprenant dans l'analyse de ses pratiques par des points d'étape réguliers
- Fixe des objectifs de progression,
- Communique avec le Maître de stage / Maître d'apprentissage et le tuteur afin de suivre la progression de l'apprenant lors des périodes en milieu professionnel,
- Régule les difficultés éventuelles.

## **LE STAGE RECHERCHE**

Direction de la recherche CHU Martinique

<b>Maîtres de stage</b>	<b>fonction</b>	<b>Lieux de stage</b>
Dr VALENTINO Ruddy	PH	CHUM
Pr RISIERE Dabor	PUPH	CHUM
Dr SANCHEZ Karine	PH	CHUM
Mme MINCHAKA Céline	Cadre de santé <i>Coordonnatrice paramédicale de la Recherche</i>	CHUM

## **XI. DISPOSITIF D'AIDE A LA RÉUSSITE**

L'individualisation des parcours et les stratégies de prévention de ruptures de parcours se fondent sur :

- La prise en compte de l'adéquation du projet professionnel de l'étudiant avec les objectifs de formation proposés,
- L'organisation d'un suivi pédagogique individuel : périodicité trimestrielle ou en cas de nécessité,
- L'organisation d'un entretien de début de formation afin de confirmer les éléments du besoin du bénéficiaire en lien avec les attentes de l'employeur,
- L'organisation d'entretiens individuels avec les formateurs afin de redimensionner les objectifs de formation pour qu'ils soient atteignables,

- L'organisation d'un accompagnement spécifique en cas de difficulté,
- L'organisation de l'équipe pédagogique quant à l'accueil des étudiants : Disponibilité de l'équipe pédagogique tout au long de la formation sur simple demande des étudiants.

## **XII. DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVEC L'ÉCOLE ASSURANT LA FORMATION D'INFIRMIER DE BLOC OPÉRATOIRE**

### **QUALITÉ DES LIEUX DE STAGE PAR LES ÉTUDIANTS**

Les modalités d'évaluation de la qualité du stage par l'étudiant sont référencées en *annexe 6*.

L'évaluation est réalisée après chaque période de stage, pour une discipline précise et pour une durée précise.

Elle évalue la qualité du stage du point de vue de l'étudiant quant à l'accueil, l'organisation du stage, la disponibilité de l'équipe d'encadrement, la réalisation des bilans de stage et tient compte de l'appréciation générale de l'étudiant.

### **ORGANISATION DES UE**

L'évaluation des UE correspond à une évaluation de la qualité en cours de formation théorique et est réalisée à la fin de chaque UE (*cf. Annexe 6 Modalités d'évaluation de la satisfaction du stagiaire en cours de formation : formation théorique*).

### **ORGANISATION DE LA FORMATION**

L'organisation générale de la formation est évaluée par les apprenants en fin de formation, (*cf. Annexe 6: Modalités d'évaluation de la satisfaction du stagiaire en fin de formation*).

## **PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGÉS**

## **AVIS DES INSTANCES DE L'UNIVERSITÉ**

## TABLEAU DES EVALUATIONS

### Première année - Semestre 1

UE	CM	TD	TP	ECTS	Barème	Evaluations
Sciences infirmières et bloc opératoire	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>/20</b>	Un travail individuel écrit : Analyse critique d'une démarche clinique au bloc opératoire
Sciences médico-chirurgicales	<b>53</b>	<b>63</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>/20</b>	Deux épreuves écrites individuelles de contrôle de connaissances Durée 2/2,5h
Coordination des activités de soins liées aux processus...	<b>18,5</b>	<b>18,50</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>/20</b>	Epreuve écrite individuelle 2h
Prévention et gestion des risques	<b>111</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>4</b> <b>4</b>	<b>/20</b>	Une épreuve écrite individuelle Un travail individuel écrit
Langue vivante	<b>10</b>	<b>10</b>		<b>1</b>	<b>/20</b>	Une épreuve écrite individuelle
<b>STAGE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>V/NV</b>	Validation à partir du support d'évaluation de stage en annexe 5 de l'arrêté de formation

### Première année - Semestre 2

UE	CM	TD	TP	ECTS	Barème	Evaluation
Sciences infirmières et bloc opératoire (BO)	<b>16</b>	<b>39</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>/20</b>	Un Travail individuel écrit Analyse d'une situation clinique au BO

Sciences médico-chirurgicales	<b>60,50</b>	<b>51,50</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>/20</b>	Deux épreuves écrites individuelles de contrôle de connaissances Durée 2/2,5h
Coordination des activités de soins liées aux processus	<b>19</b>	<b>9,50</b>	<b>13,50</b>	<b>2</b>	<b>/20</b>	Epreuve écrite individuelle
Recherche	<b>32,50</b>	<b>32,50</b>		<b>4</b>	<b>/20</b>	Travail individuel lecture critique d'un article scientifique
Prévention et gestion des risques	<b>65</b>	<b>38</b>	<b>13</b>	<b>3</b> <b>3</b>	<b>/20</b>	Un travail individuel x2
Analyse de pratiques professionnelles	<b>5</b>	<b>7</b>		<b>2</b>	<b>/20</b>	Un travail individuel d'analyse d'une situation au BO
Optionnelle	<b>7</b>	<b>14</b>		<b>1</b>	<b>/20</b>	Une mise en situation pratique au BO
Langue vivante	<b>10</b>	<b>11</b>		<b>1</b>	<b>/20</b>	Une épreuve orale
<b>STAGE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>V/NV</b>	Validation à partir du support d'évaluation de stage en annexe 5 de l'arrêté de formation

### Deuxième année - Semestre 3

UE	CM	TD	TP	ECTS	Barème	Evaluations
Sciences médico-chirurgicales	<b>15,5</b>	<b>16,50</b>	<b>6</b>	<b>3</b>		Une épreuve écrite individuelle de contrôle de connaissances Durée 2,5h
Techniques complexes d'assistance chirurgicale	<b>16</b>	<b>30</b>		<b>4</b>	<b>/20</b>	Mise en situation simulée
formation, tutorat et développement des compétences	<b>17</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>/20</b>	Exposé oral à partir d'un travail

						de groupe sur la réalisation d'un projet d'encadrement des étudiants
Recherche	<b>32,50</b>	<b>32,50</b>		<b>4</b>	<b>/20</b>	Rédaction d'une note de recherche
Langue vivante	<b>6</b>	<b>6</b>		<b>1</b>	<b>/20</b>	Travail oral à partir d'un article professionnel en langue anglaise
Analyse de pratiques professionnelles		<b>12</b>				
<b>STAGE</b>				<b>15</b>	<b>V/NV</b>	Validation à partir du support d'évaluation de stage en annexe 5 de l'arrêté de formation

#### Deuxième année - Semestre 4

UE	CM	TD	TP	ECTS	Barème	Evaluations
Techniques complexes d'assistance chirurgicale		<b>18</b>		<b>3</b>	<b>/20</b>	Mise en situation simulée
Langue vivante		<b>6</b>		<b>1</b>	<b>/20</b>	Epreuve écrite abstract du mémoire
mémoire		<b>35</b>		<b>6</b>	<b>/20</b>	Document écrit et présentation orale et échanges avec le jury
Analyse de pratique professionnelle		<b>12</b>		<b>2</b>		Un travail individuel d'une situation au BO
<b>STAGE</b>				<b>18</b>	<b>V/NV</b>	Validation à partir du support d'évaluation de stage en annexe 5 de l'arrêté de formation



## **ANNEXES**

Annexe 1 : renouvellement d'autorisation des instituts de formations paramédicales

Annexe 2 : Projet pédagogique